



E.D.E.L.V.E.I.S.

Entente pour le Développement des Echanges, des Loisirs, des Vacances
Educatifs, Internationaux et Sociaux

13, avenue de la République 88000 EPINAL

Tél. Port. : 06 76 38 65 30

Courriel : jcedelveis3@orange.fr

Internet : www.edelveis-voyage.fr

Assemblée Générale Ordinaire du 19 mars 2025

Le 19 mars 2025 à 9h30, les adhérents de l'Association EDELVEIS, dont le siège social est 13, avenue de la République à EPINAL, se sont réunis à l'Espace Cours à EPINAL, sur convocation du Président. L'assemblée est présidée par Jean-Jacques CUNA.

Le Président Jean-Jacques CUNA remercie une fois de plus les adhérents de leur présence et de l'intérêt qu'ils portent à l'Association.

Une pensée toute particulière pour Guy Renaux et sa famille après la disparition d'Huguette, il y a à peine un mois.

Les procès-verbaux des assemblées générales précédentes se trouvent sur le site « edelveis-voyage.fr » et celui de 2024 est affiché dans la salle.

Nom des personnes sur l'estrade : Jean-Jacques CUNA, Président, Patrice FÈVE trésorier, et Michèle CROCHEMORE, secrétaire, André BOURBON rédacteur de la lettre aux Adhérents.

Ouverture de l'A.G.

85 adhérents sont présents à cette A.G.

A ce jour, le nombre d'adhérents de l'association est de 132. Ce chiffre est toujours en baisse. Les explications sont toujours les mêmes parce que certains adhérents se sentant trop âgés, ne désirent plus voyager. Jean-Jacques CUNA rappelle que nous sommes une association et que sa raison d'être est liée au renouvellement du paiement d'une cotisation, même sans voyager. Aussi le conseil d'administration devra se pencher sur ce phénomène en présentant des pistes d'appel telles que Facebook, et autres réseaux sociaux. Claude BEGEL et Jocelyne KELLER reviendront plus précisément sur ces questions.

Cette assemblée générale est habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires, conformément à nos statuts.

L'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour contenu dans la convocation.

A cet ordre jour s'ajoutent deux points importants à savoir :

Renouvellement du C.A ;

Révision partielle de la charte concernant les conditions d'assurance.

Rapport moral et d'activité :

- La vie statutaire ;
- L'information (la lettre – le site internet – la presse – la diffusion de l'information) ;

Activités voyages :

- Voyages 2024 ;
- Tableau des marges ;
- Les adhésions ;
- Synthèse des évaluations ;
- Les rencontres avant et après voyages.

Rapport financier :

- Bilan financier de l'association au 31/12/2024 et compte de résultat 2024 ;
- Rapport des vérificateurs aux comptes ;
- Affectation du résultat 2024 ;
- Fixation de la cotisation 2026.

Voyages 2025 : les préinscriptions – présentation des voyages.

Projets des voyages 2026.

Etat des projets après 2026.

La vie statutaire :

Conformément aux statuts, EDELVEIS s'organise et fonctionne de la façon suivante :

Une Assemblée Générale annuelle qui s'est tenue le 5 juin 2024 ;

Un Conseil d'Administration qui s'est réuni à 6 reprises en 2024.

Outre quelques défections excusées, les membres du conseil d'administration font comme toujours, preuve d'une grande assiduité. Je les remercie, une fois de plus pour leur engagement.

Lors de ces réunions, et concernant la gestion de l'association et des voyages, les décisions sont débattues et prises en responsabilité.

Le bureau : il s'est réuni une fois pour des questions statutaires.

Comme indiqué plus avant, de nouvelles modifications de la charte ont été débattues et vont être proposées à cette assemblée générale.

L'information relative à l'association se présente sous quatre formes :

-la lettre aux adhérents, le site internet, la presse et la diffusion des différentes plaquettes de voyages. Ces types d'information, comme indiqué plus haut, peuvent évoluer.

Il est rappelé ici que désistements, annulations de dernière minute viennent contrarier le bon déroulement des projets et mettre en difficulté budgétairement.

Un problème a été soulevé, à savoir celui des organisateurs réduits au nombre de trois : Jean-Jacques CUNA, Daniel ROLLAND et Véronique CATALANO.

Véronique a réalisé à ce jour deux projets :

Théoule et la Norvège.

Daniel ROLLAND ne souhaite plus organiser de voyages. Le Président le remercie pour le travail effectué et pour son nouvel engagement comme réviseur aux comptes.

Deux nouvelles organisatrices de voyages ont souhaité rejoindre la petite équipe pour préparer les futures destinations : Françoise ANTONOT et Jocelyne KELLER. Merci à elles. Françoise se prépare pour 2026 et Jocelyne va emmener un groupe en Grèce prochainement.

L'information :

1 La lettre aux adhérents :

Six lettres ont été diffusées en 2024. De manière très classique, elles présentent régulièrement les voyages prévus, ceux à venir. Les lettres font également le point sur les préinscriptions, les inscriptions et éventuellement, les listes d'attente, les dates et lieux des réunions avant et après chaque voyage. André Bourbon va revenir sur ce type d'information, avec la synthèse des évaluations.

2 Le site internet :

Huit années d'existence. Toujours environ 1000 internautes par an. Aujourd'hui, plus de 10300 consultations. Les nouveaux adhérents sont invités à le découvrir.

3 La presse : Michel GUIDAT expose les articles publiés par l'Echo des Vosges en grand format.

4 La diffusion de l'information : Marie-José SACHOT.

Activités voyages :

Commentaires sur les voyages réalisés en 2024 :

Le nombre de voyageurs en 2024 est de 116 pour 4 voyages soit une moyenne de 29 participants par destination :

- Théoule sur Mer ;
- Norvège ;
- Oman/Emirats arabes unis ;
- Paris sur Scène.

Pour information, l'immatriculation tourisme accordée par ATOUT France est renouvelable tous les trois ans et valable jusqu'au 4 avril 2026. EDELVEIS peut donc fonctionner avec les mêmes règles que toute agence de voyage. EDELVEIS cotise également à l'union nationale des associations de tourisme, l'UNAT.

Les adhésions : préinscriptions, facturation, profil des adhérents : Claude BEGEL.

Les documents diffusés sont d'une meilleure clarté afin de remettre aux voyageurs des factures plus lisibles. Les documents concernant les voyages se modifient compte tenu de l'évolution du fonctionnement et des contraintes d'EDELVEIS.

Le conseil d'administration se renouvellera le 23 avril prochain et va entériner les projets à venir dont les Adhérents ont eu connaissance par la dernière lettre aux adhérents.

Les rencontres avant et après voyages :

Il s'agit là de moments très importants, ils font partie du cœur de la vie associative d'EDELVEIS. En effet, une bonne préparation aux voyages est le garant d'une bonne approche du séjour choisi, d'un point de vue pratique, culturel et traditionnel. La réunion au retour de ces destinations est un grand moment convivial car toutes et tous sont heureux de se retrouver pour échanger et diffuser vidéos, diapos, photos. L'organisateur sur ce plan est d'une aide précieuse. Ces réunions se tiennent normalement l'après-midi qui suit les conseils d'administration.

Annick TARANTOLA s'occupe des réservations de salles et de l'intendance et, à ce titre le Président et le C.A la remercie chaleureusement.

La parole est aux personnes présentes.

PREMIERE RÉOLUTION :

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral et d'activité de l'exercice 2024, les approuve tels qu'ils lui sont présentés et donne quitus de sa gestion au président.

Vote : Décision adoptée à l'unanimité.

Rapport financier (Patrice FÈVE)

Tableau des marges. Compte de résultat. Bilan.

Rapport des réviseurs aux comptes (Daniel ROLLAND et Michelle BRUGUERA, absents.

DEUXIEME RÉOLUTION :

L'assemblée générale, approuve les comptes de 2024 tels qu'ils lui sont présentés.

Vote : Décision adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RÉOLUTION :

- Le conseil d'administration propose d'affecter le résultat excédent de 1.530,53 € de l'année 2024 au fonds associatif, qui s'élève ainsi à 129.924,36 €.

Vote : Décision adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉOLUTION :

- Le Conseil d'Administration propose le maintien de la cotisation à 15 € pour 2026.

Vote : Décision adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RÉOLUTION :

- Modifications de la charte telles que proposées à cette assemblée générale à la rubrique : assurances. EDELVEIS ne serait plus notre propre assureur.

Décision reportée à la prochaine assemblée générale.

SIXIEME RÉOLUTION :

Renouvellement mandats d'Administrateurs :

Le conseil d'administration est actuellement composé de 12 administrateurs. Eliane MATHIEU, Denise HAZEMANN et Patrice FEVE renouvellent leur mandat. Deux personnes proposent leur candidature : Marie-José PLUN et Françoise TESSIER. André BOURBON souhaite ne pas poursuivre son mandat prévu jusqu'en 2027. Enfin, un administrateur ne renouvelle pas son mandat : Jean-Jacques CUNA.

Vote : Décision adoptée à l'unanimité.

Présentation voyages par les organisateurs :

- **Etat des projets en 2025 :**

ILES GRECQUES, du 16 au 25 mai, avec Jocelyne KELLER

MALTE, septembre avec Véronique CATALANO

BRÉSIL (Salvador de Bahia, Rio, Chutes d'Iguaçu), du 5 au 16 novembre, avec Jean-Jacques CUNA ;

PARIS-sur-SCÈNE, du 5 au 10 décembre (désigner l'accompagnateur).

Les prochaines « lettres aux adhérents » dévoileront les destinations qui seront proposées pour 2026. des pistes peuvent être proposées, pour de futures destinations. Voyager avec EDELVEIS c'est d'abord le plaisir de la découverte, des rencontres, l'acceptation et le respect des différences de culture et de coutumes. Ces valeurs ne doivent pas être dévoyées mais une adaptation au monde d'aujourd'hui paraît inévitable.

Le Président remercie les administrateurs actuels et les réviseurs pour leur dévouement. Il n'oublie pas André BOURBON pour tout le travail effectué et pour la rédaction toujours juste, équilibrée et humoristique de la lettre aux adhérents. Il remercie également tous les adhérents.